



APPEL MANIFESTATION D'INTERET SPONTANEE

Objet de l'appel :

La commune de Saint Quentin la Poterie lance un appel à manifestation d'intérêt spontanée pour l'installation de panneaux photovoltaïques en ombrières sur une parcelle communale où se situe un parking.

Cette proposition rentre dans le cadre d'un projet de développement d'une centrale en autoconsommation collective

- Adresse postale : Parking municipal, Chemin de la Carrierrasse, 30700 Saint-Quentin-la-Poterie.
- Coordonnées GPS : 44.04333185064488, 4.435311842719973
- Parcelles cadastrales concernées :
- AR271
- AR533

La surface totale du projet serait d'environ 5000 m2 (totalité de la parcelle AR271 et une partie de l'AR533).

La durée d'autorisation de la mise à disposition de l'espace serait de 25 ans, à compter de la mise en service de la centrale et dans le respect des dispositions de l'article L. 2122-2 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques (CGPPP).

Le montant de redevance d'occupation de la dépendance du domaine public en cause sera fixé conformément aux dispositions de l'article L. 2125-3 CGPPP.

Procédure :

Tout opérateur d'un projet visant à l'installation de panneaux photovoltaïques en ombrières (de préférence en bois) sur cette même parcelle peut manifester son intérêt par un courrier ou par mail adressé à :

**Mairie Saint Quentin la Poterie
6 place de la mairie
30700 Saint Quentin la Poterie
mairie@saintquentinlapoterie.fr**

La candidature sera impérativement accompagnée d'un dossier contenant à *minima* une note de présentation du candidat et du projet envisagé.

Si aucun intérêt ne se manifeste avant la date limite de réception mentionnée ci-dessous, la commune de Saint Quentin la Poterie pourra délivrer à l'opérateur ayant manifesté son intérêt spontanément le titre d'occupation du domaine public afférent à l'exercice de l'activité économique projetée.

Date limite de réception des candidatures : Vendredi 31 octobre 2025 à 12h00